

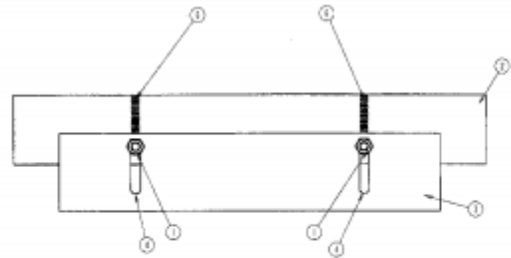
Règle de nivellement à profondeur variable

Daniel ZILLIOX / le 1^{er} avril 2014

L'invention concerne une règle de nivellement à profondeur réglable (fig: 1, 2, 3, 4) servant à la pose de pavés, de dalles ou tout autre matériau de décoration nécessitant une planimétrie parfaite du sol.

La règle de nivellement à profondeur réglable se compose en deux parties: la règle extérieure (3) munie de fentes permettant le glissement sur la règle intérieure (2) qui elle-même est munie de vis et d'écrous pour maintenir solidement la règle extérieure (3) sur la profondeur voulue, définie par la graduation (6) pendant son utilisation.

La règle de nivellement à profondeur réglable ainsi montée facilite grandement la pose de pavés, puisqu'elle évite l'utilisation d'autres outils.



1 Le problème

Quel propriétaire de maison ne fut pas confronté au problème d'un affaissement de pavés ou de dalles décoratives d'une cour ou une allée par exemple ?

Comment réparer l'affaissement sans faire appel à un professionnel et tout en étant novice en la matière ?

Etant confronté à ce dilemme, je me suis penché sur ce problème.

2 La solution

Faire et refaire, c'est de la mise en pratique que vient la solution.

Retirer les pavés, combler l'affaissement, et remettre les pavés, c'est simple, et bien non, pas si simple qu'il n'y paraît, tout novice que je suis, j'ai dû mis reprendre à plusieurs fois, et c'est là que l'idée d'une règle à profondeur variable m'est venue, après plusieurs prototypes j'ai mis au point une règle de nivellement à profondeur réglable.

Le principe de fonctionnement (simplifié) est le suivant: une règle fixe qui repose de part et d'autre et une seconde qui coulisse sur la première et de ce fait permet d'obtenir la profondeur souhaitée. La profondeur de réglage est déterminée par la hauteur du pavé.

3 Brevet et Commercialisation

La solution trouvée, le prototype finalisé, encore fallait t'il rédiger la demande de brevet, bien entendu cela ne se fait pas d'un simple coup de plume. Plusieurs essais furent nécessaires, et surtout les avis éclairés de Gérard Jaeger et Franck Meyer que j'ai pu faire ma demande à l'INPI. Le brevet fût publié en octobre 2015.

A ce jour (7/2016), je suis en contact avec deux fabricants et en phase de négociation de contrat avec un distributeur

4 Les enseignements à retenir

a) les bonnes choses :

.....

b) les erreurs :

.....

5 Lien et Photos

Lien vers ma demande de brevet, cliquez [ICI](#)

